

Délibération CA – 20260310-04

Reims, le 12 mars 2026

DELIBERATION

Relative au procès-verbal du Conseil d'administration du 26 novembre 2025 et du 17 décembre 2025

Vu les articles L.822-1 à L822-5 du Code de l'Education ;
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration du Crous de Reims ;
Vu les PV du 26 novembre 2025 et du 17 décembre 2025 adressé aux membres du Conseil d'administration ;

Point de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 26 novembre 2025 et du 17 décembre 2025

Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

article unique

Approbation des PV du Conseil d'Administration du 26 novembre 2025 et du 17 décembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27
Quorum : 10
Membres participant à la délibération : 17
Procurations : 6
Abstentions : 0
Pour : 23
Contre : 0

Le Président du Conseil d'administration
Recteur délégué à l'Enseignement
Supérieur la Recherche et l'Innovation de
la région académique Grand Est

Claudio GALDERISI

